



Énoncé économique de l'automne 2022 : Bâtir une économie qui fonctionne pour tous

Faits saillants climatiques

L'Énoncé économique de l'automne, présenté le 3 novembre 2022, peut être consulté [ici](#). Il comporte trois chapitres. On peut lire le discours de la ministre Freeland [ici](#). Le communiqué de presse du ministère des Finances est disponible [ici](#).



La Presse canadienne

Investir dans les compétences en vue d'une économie carboneutre

- 250 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2023-2024, à Emploi et Développement social Canada afin de contribuer à la prospérité des travailleurs canadiens dans une économie mondiale en évolution. Les mesures comprennent :
 - **Centre de formation pour les emplois durables** : pour élaborer des programmes d'études, des microprogrammes menant à l'obtention d'un titre de compétences et de l'apprentissage sur place pour aider 15 000 travailleurs à améliorer leurs compétences en vue d'occuper un emploi dans une économie à faibles émissions de carbone, particulièrement dans les secteurs des batteries durables et de la construction et des rénovations à faibles émissions de carbone, où la demande est forte.
 - **Volet de formation liée aux emplois durables dans le cadre du Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical** : pour aider les syndicats à élaborer la formation axée sur les compétences vertes qui profitera à 20 000 apprentis et compagnons dans les métiers spécialisés.
 - **Secrétariat des emplois durables** : pour offrir un guichet unique qui fournira des renseignements à jour sur les programmes fédéraux, le financement et les services offerts dans l'ensemble des ministères.
- 60 millions de dollars sur trois ans pour créer de **nouvelles mesures de soutien qui s'ajouteront** aux programmes fédéraux, provinciaux ou territoriaux existants.

Assurer la compétitivité du Canada et créer de bons emplois pour les travailleurs

Fonds de croissance du Canada

- Le Fonds de croissance du Canada incitera les entreprises à prendre des risques et à investir dans les technologies propres. Le Fonds mettra l'accent sur les entreprises, y compris les PME, et les projets qui commercialisent des technologies peu développées qui ont déjà fait leurs preuves dans le cadre de projets pilotes, mais qui n'ont pas encore été largement adoptées.



Suite

- Le Fonds de croissance offrira des solutions financières avec des outils comme des prêts concessionnels et des **contrats sur différence**, pour accélérer la mise au point de technologies clés comme l'hydrogène à faibles émissions de carbone, les biocarburants ainsi que le captage, l'utilisation et le stockage de carbone.
- Le Fonds de croissance sera géré par une équipe d'investisseurs professionnels indépendante du gouvernement.

Qu'est-ce qu'un contrat sur différence pour le carbone?

Les contrats sur différence pour le carbone sont un outil permettant d'éliminer l'incertitude quant à l'évolution du prix du carbone, comme lorsqu'un nouveau gouvernement adopte de nouvelles politiques. Avec des contrats sur différence, les entreprises ont l'assurance que le Fonds de croissance du Canada paiera la différence entre le prix du carbone annoncé et le prix révisé. Ces contrats réduisent les risques et permettent aux investisseurs d'investir avec plus de confiance dans des projets à faible intensité de carbone dont la faisabilité commerciale dépend d'un prix élevé du carbone.

Le Fonds sera lancé d'ici la fin de 2022 et une structure permanente sera mise en place dans la première moitié de 2023. On peut obtenir plus de renseignements [ici](#).

- Le Canada a aussi lancé l'Accélérateur net zéro, doté de 8 milliards de dollars, pour appuyer les grands investissements dans huit secteurs d'émissions et pour développer la filière canadienne des batteries.

Crédit d'impôt à l'investissement pour les technologies propres

- Crédit d'impôt remboursable pouvant atteindre 30 % des coûts en capital** de l'investissement, pourvu que l'entreprise respecte certaines conditions de travail. Environ 6,7 milliards de dollars seront disponibles pour des investissements dans les systèmes de production d'électricité, les systèmes fixes de stockage de l'électricité, le matériel de chauffage à faibles émissions de carbone et les véhicules industriels zéro émission.

Crédit d'impôt à l'investissement pour l'hydrogène propre

- Des consultations seront lancées sur un **crédit d'impôt remboursable pour l'hydrogène à faibles émissions de carbone** pouvant atteindre 40 % des coûts en capital, pourvu que l'entreprise respecte certaines conditions de travail; une aide moins importante est offerte aux projets d'hydrogène moins propre. Les consultations visent à recueillir des commentaires sur le niveau de soutien requis pour les diverses filières de production au Canada et un système fondé sur l'intensité carbonique adapté au contexte canadien.

Investir dans la compétitivité de la fabrication de pointe du Canada

- Des consultations seront tenues avec des experts de l'industrie et les syndicats afin de faire du Canada une destination de choix pour les **investissements dans la fabrication de technologies propres**, y compris la fabrication de véhicules électriques et de batteries. De nouvelles mesures seront annoncées dans le budget de 2023. L'initiative s'appuie sur les 3,8 milliards de dollars engagés pour la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, qui vise à améliorer la chaîne de valeur des véhicules électriques, de l'exploitation minière au montage des véhicules.



Suite



Une économie productive et novatrice

Améliorer les processus réglementaires pour les grands projets

- 1,28 milliard de dollars sur six ans et 55,4 millions de dollars par année par la suite à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada, à la Régie de l'énergie du Canada, à la Commission canadienne de sûreté nucléaire et à dix autres ministères fédéraux. Cela améliorera la **capacité d'évaluation d'impact** du Canada et accélérera l'approbation des projets liés aux ressources naturelles et à l'énergie.
- L'Énoncé économique confirme que des travaux sont en cours pour élaborer un **cadre national de partage des avantages** en partenariat avec les communautés métisses, inuites et des Premières Nations relativement aux grands projets de ressources sur leur territoire.

Lancer une agence canadienne d'innovation et d'investissement

- Sans lien de dépendance avec le gouvernement, l'agence utilisera une somme d'un milliard de dollars annoncée dans le budget de 2022 pour **offrir des conseils ainsi qu'un soutien technique et financier** aux entreprises qui investissent dans l'innovation, la commercialisation, la croissance et la création d'emplois.

Moderniser les installations du Conseil national de recherches

- 962,2 millions de dollars sur huit ans, selon la comptabilité de caisse, et 121,1 millions de dollars par année par la suite afin de **moderniser les infrastructures scientifiques du Conseil national de recherches**.

Autres

- Avant la fin de 2022-2023, le gouvernement publiera le premier rapport sur l'affectation et le premier rapport sur les répercussions des **premières obligations vertes**, d'une valeur de 5 milliards de dollars, émises en mars 2022. Une autre émission d'obligations vertes est prévue avant la fin de 2022-2023.
- Un milliard de dollars pour les demandes provinciales liées à l'**ouragan Fiona** dans le cadre des Accords d'aide financière en cas de catastrophe, aux termes desquels le gouvernement assume jusqu'à 90 % des dépenses provinciales admissibles à la suite d'une catastrophe. Cela s'ajoute aux 300 millions de dollars du Fonds de rétablissement à la suite de l'ouragan *Fiona*, annoncé en octobre 2022.



Réactions à l'Énoncé économique de l'automne 2022

Environmental Defence

« Il y a quelques mois, le gouvernement américain a adopté l'Inflation Reduction Act (IRA) — le plus important investissement dans la réduction des émissions de l'histoire des É.-U. Le gouvernement du Canada aurait dû profiter de l'occasion pour annoncer de nouvelles mesures aussi ambitieuses. Or, le nouveau crédit d'impôt pour les technologies propres – plafonné à 30 % et devant générer 6,7 milliards de dollars sur cinq ans – représente une fraction de ce qui est proposé aux États-Unis. Il est inférieur au crédit d'impôt de 50 % pour le CUSC déjà annoncé – et représente une fraction de l'aide financière accordée chaque année au secteur des combustibles fossiles. **Le captage de carbone et l'hydrogène produit à partir de combustibles fossiles ne sont pas des solutions climatiques – ce sont des stratagèmes d'écoblanchiment utilisés pour justifier le développement des combustibles fossiles**, et acheminer de l'argent aux actionnaires et aux cadres supérieurs. » [TRADUCTION]

- Julia Levin, gestionnaire du programme climatique national ([Source](#))

Clean Energy Canada

« L'économie mondiale change. L'énergie propre remplace l'énergie issue des combustibles fossiles et les pays modifient leur façon de planifier leur avenir économique. Les nouveaux crédits d'impôt offerts aux États-Unis pourraient entraîner au pays des dépenses climatiques, publiques et privées, de l'ordre de 1,7 billion de dollars américains sur 10 ans. Par comparaison, cela représente la presque totalité du PIB annuel du Canada. **Le Canada devait réagir, et c'est exactement ce que fait l'Énoncé économique de l'automne présenté aujourd'hui.** » [TRADUCTION]

- Mark Zacharias, directeur général ([Source](#))

Pembina Institute

« Les initiatives visant à accroître l'investissement privé dans les technologies propres, y compris l'énergie renouvelable et les batteries de stockage pour favoriser l'établissement d'un réseau électrique carboneutre, ainsi que dans des projets qui réduiront les émissions des industries lourdes, **montrent que le gouvernement reconnaît que le capital privé sera primordial pour rendre carboneutre l'économie du Canada.** » [TRADUCTION]

- ([Source](#))

Association minière du Canada

« Ce crédit d'impôt à l'investissement [pour la technologie propre] profitera à l'industrie minière de plusieurs façons, avec l'accélération du déploiement de véhicules et de solutions sans émissions dans notre secteur. **L'urgence climatique et la demande en matières appuyant l'évolution technologique sont une priorité pour notre industrie et ce crédit d'impôt aidera notre secteur dans la réalisation de ses priorités en matière d'action climatique.** » [TRADUCTION]

- Pierre Gratton, président et chef de la direction ([Source](#))

Alliance nouvelles voies (autrefois Initiative pour des sables bitumineux carboneutres)

« **L'Alliance nouvelles voies est encouragée par l'urgence exprimée par Ottawa de faire avancer les grands projets d'infrastructure énergétique et de rester concurrentiel à l'échelle mondiale en matière d'investissement dans les technologies propres au Canada.** Nous sommes ravis de voir la confiance continue du gouvernement fédéral dans le captage et le stockage du carbone (CSC), les technologies propres et les autres technologies de réduction des émissions élaborées par les entreprises membres de l'Alliance nouvelles voies en tant qu'outils essentiels pour atténuer le défi critique des changements climatiques. »

- Kendall Dilling, président ([Source](#))